## CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA BIODIVERSITÉ À BOUIRA

# L'«Agenda 21 local», comme mode de développement durable

***L'APC de Bouira a pris une louable initiative en célébrant en coordination avec la Direction de l'environnement, la journée mondiale de la biodiversité coïncidant avec le 22 mai de chaque année. Une initiative d'autant plus louable que lors de cette journée, il a été question d'un programme des Nations unies datant de 1992, mais jamais mis en pratique dans notre pays. Il s'agit du programme Agenda 21 local.***

Pour faire comprendre de quoi il s'agit exactement, il a été fait appel à un éminent spécialiste en la matière, le professeur Makhoukh Mohamed, président de l'association nationale Touiza, qui a à son actif plus de 30 ans d'expérience dans le cadre de la protection de l'environnement.

Devant les responsables locaux, dont le P/APW, le P/APC de Bouira et autres élus locaux directement concernés par ce programme, le conférencier a essayé d'expliquer les objectifs assignés à ce programme initié par les Nations unies depuis le sommet de la Terre tenu à Rio de Janeiro en 1992. Ainsi, expliquera-t-il, l'Agenda 21 local est un programme de développement durable établi en concertation avec les acteurs locaux à l'échelle d'un territoire qui peut être une région, une wilaya, une ville, une communauté de communes ou une seule commune.

Le développement durable, dira-t-il, est, comme défini dans le rapport de Bruntland des Nations unies en 1987, «un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Au niveau local, l'Agenda 21 local a pour finalité la mise en œuvre d'un programme d'actions définissant les objectifs et les moyens de réalisation de projets de développement sous forme d'initiatives locales et de projets conciliant l'économique, le social et l'environnemental, articulant court et long terme et dimensions locales et globales. Ainsi, et c'est parce que la commune de Bouira a clairement exprimé son intérêt pour ce programme, le professeur Makhoukh, qui se réjouissait de cette initiative, dira que la faisabilité de ce programme devait se faire avec la participation d'un ensemble de partenaires comme les élus locaux, les comités de quartier, les associations locales et les ONG, les opérateurs publics et privés et, enfin, les administrations centrales et autres institutions publiques.

Une fois ces différents acteurs acquis à cette idée de développement durable pour une ville propre et respectant l'environnement, la collectivité se lancera alors pour atteindre les objectifs qu'elle s'assignera, à savoir l'amélioration des conditions de propreté de la ville et le cadre de vie des citoyens, la préservation de l'environnement tout en favorisant la création d'activités durables et solidaires comme la préservation du milieu urbain, le nettoyage des lieux publics, la création d'un commerce équitable et la vulgarisation d'un tourisme écologique et solidaire avec une meilleure gestion des espaces naturels comme les jardins publics, les forêts et les rivières environnantes avec leurs faunes et leurs flores. Pour le cas de la ville de Bouira, il s'agit de préserver la forêt d'Errich et l'oued D'hous qui à eux deux constituent un milieu faunistique et floristique aux espèces et variétés insoupçonnables. Notons qu'outre cette communication fort intéressante, il y en a eu deux autres données par Boutrik Arezki, ingénieur et cadre à la Direction de l'environnement, sur le développement durable, et Nordine Aït-Yahiatène, architecte et vice-président de l'APC de Bouira sur la haute qualité environnementale en bâtiment.

Dans la matinée, une visite guidée vers le Centre d'enfouissement technique (CET) de Ras Bouira a été organisée au profit des collégiens où des explications sur la récupération des déchets et leur tri ont été données par les responsables de la Direction de l'environnement.

Pour rappel, la biodiversité regroupe l'ensemble des espèces animales et végétales, ainsi que les écosystèmes de la planète. Selon la dernière liste rouge publiée par l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) en 2007, sur les 41 415 espèces répertoriées sur terre, 16 306 sont menacées d'extinction, 765 sont amenées à disparaître et 85 ont déjà disparu. Un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un amphibien sur trois et 70% des espèces végétales sont menacés. Les Etats, les entreprises, les collectivités territoriales, les institutions, les associations, les écoles, chaque citoyen, tout le monde, a un rôle à jouer pour réduire les dégâts commis sur la biodiversité en adoptant des comportements respectueux de la nature, en réduisant l'utilisation du sol, en stoppant la déforestation, en limitant l'utilisation et en assurant le renouvellement des ressources naturelles, en maintenant le bon état des sols, en adoptant une consommation responsable, en économisant l'eau et l'énergie, mais surtout en comprenant les impacts de chaque action sur l'environnement.

**Y. Y.**

## Découverte d'un obus de l'ère coloniale

Hier, vers 10h, un citoyen qui faisait des travaux dans son jardin situé au niveau du haouch Belaâtech, au centre-ville de Bouira, a découvert un objet qui s'est avéré par la suite être une roquette datant de l'ère colonisable. Alertés immédiatement, des éléments de la BMPJ ont cerné le périmètre alors qu'une unité spécialisée de l'ANP fut dépêchée sur les lieux où elle a procédé au déterrement de cette roquette érodée par le temps et transférée vers un lieu plus sûr. On ignore pour le moment comment cet engin de guerre s'est retrouvé dans ce lieu habité à l'époque par des colons civils français qui n'a jamais fait l'objet d'un quelconque bombardement, évacuant de fait l'hypothèse d'une roquette tombée sur les lieux sans exploser. **Y. Y.**

## TIZI-OUZOU

# La ville de Fréha bloquée par les transporteurs

***La ville de Fréha, à 30 km à l'est de Tizi-Ouzou, s'est réveillée, jeudi dernier, sur un mouvement de protestation des transporteurs en fourgons qui l'a complètement paralysée.***

Toutes ses artères ainsi que la RN 73 qui la traverse ont été bloquées pendant toute la matinée. Pourtant, les premières intentions des protestataires étaient de bloquer les bus, partie prenante du conflit, mais les choses ont pris une autre allure. Une vive tension s'en est suivie qui a failli dégénérer en des émeutes car le mouvement a débordé de son action initiale.

Craignant sans doute de voir l'action leur échapper, les protestataires optent pour le dialogue en donnant suite aux nombreuses interventions des différents intermédiaires ; on a remarqué notamment la présence des élus locaux dont un député RCD Aider. Vers midi, les contestataires ont arrêté leur action après avoir obtenu la promesse d'être reçus par les autorités locales, notamment le maire dès le début de la semaine. Le conflit en réalité oppose les transporteurs en fourgons à ceux en bus. La pomme de discorde reste l'emplacement du stationnement de ces derniers qui se sont déplacés à proximité de l'arrêt des fourgons derrière l'école, sans doute suite au nouveau plan de circulation. Cet emplacement gêne les propriétaires de fourgons, qui ont fait de nombreuses démarches pour les déloger mais en vain. Cette action était leur dernier espoir d'être entendus. Le P/APC était en formation ce jour-là, mais son deuxième adjoint, en l'occurrence M. Iguer, a évoqué une mise en demeure adressée le 4 mai dernier aux chauffeurs de bus les incitant à prendre possession d'un arrêt spécialement aménagé pour eux à des dizaines de mètres plus loin, mais en vain. La question d'application des arrêtés municipaux resurgit au grand jour en mettant en avant le problème récurrent de l'autorité de la commune. Notons que la ville de Fréha espère toujours l'imminente ouverture d'un nouveau siège de la sûreté urbaine. En attendant, elle plonge de plus en plus dans une cacophonie indescriptible dominée par une anarchie qui laisse penser au pire si rien n'est fait. **F. B.**

## DES CHIFFRES RÉVÉLATEURS

# 33 716 candidats attendus aux examens de 6e, BEM et bac à Adrar

***Dans une conférence de presse, M. Abdelali, directeur de l'éducation de la wilaya d'Adrar, a dressé un tableau exhaustif des derniers préparatifs des examens de 6e, du BEM et du bac.***

«Afin de garantir le succès de cette opération de grande envergure, tous les moyens humains et matériels ont été réunis», a déclaré le directeur de l'éducation. Ainsi, le 27 mai est prévu l'examen de 6e, le 27 juin le BEM et le 7 le bac. Cette année, précise le directeur de l'éducation, on notera la présence d'observateurs répartis à travers tous les centres d'examen. On retiendra un observateur par centre pour le primaire, deux pour le BEM et trois pour le bac. Des indemnités de 750 à 950 DA par journée seront attribuées aux encadreurs. Dans le cadre de la préparation de ce grand rendez-vous, 17 670 élèves de 6e passeront leurs examens dans 90 centres prévus à cet effet, encadré par 2 257 surveillants. Pour le BEM, on enregistre 8 539 candidats répartis dans 30 centres avec 1 494 encadreurs. 54 détenus se sont inscrits. Enfin pour le bac, 7 507 candidats se présenteront dans 25 centres sous la vigilance de 1 363 surveillants. 13 détenus se sont également inscrits. Trois centres de correction sont prévus pour les épreuves de 6e désignés à Adrar, Reggane et Timimoun. Un seul centre de correction pour le BEM qu'abritera le CEM Ali-Ibn-Abi-Taleb d'Adrar. Les copies du bac seront directement envoyées aux centres de correction d'Oran. Dans le même ordre d'idées, cette année, pour les épreuves du baccalauréat, deux sujets seront remis aux candidats pour fixer leur choix sur un seul avec une rallonge d'une demi-heure. Ainsi, ils pourront travailler et composer à leur aise. Le coup d'envoi des examens coïncidera avec les chaleurs et pour y faire face, la DE a décidé d'installer un climatiseur dans chaque salle d'examen. D'ailleurs, le wali a désigné une commission pour assurer et veiller au bon déroulement de cet événement. Dans un autre contexte, les carences relevées dans l'enseignement de la langue française ont suscité des interrogations de la presse locale. Le DE a assuré que tous les titulaires d'une licence en français seront les bienvenus et trouveront toutes les facilités et commodités pour exercer. Une belle perspective en somme. Au niveau du primaire et avec la suppression l'année prochaine de la 6e, tous les enseignants, en surplus, seront soit affectés vers les classes préparatoires, soit vers les collèges. 7 000 élèves sont attendus dans 286 classes préparatoires. En prévision de la rentrée scolaire 2008/2009, 140 salles de classe et 7 CEM seront réalisés. Même les salles du primaire ou du secondaire non utilisées seront affectées aux CEM car l'on s'attend à un nombre considérable d'élèves en 1re AM. Interrogé sur la révision du calendrier des vacances scolaires et l'application des horaires continues à cause des grosses chaleurs, le DE a précisé que le ministère est informé et que les études sont entreprises. Le taux d'absentéisme relevé qui concerne les enseignants faisant partie d'association ou autres est important et la DE compte mettre fin à de pareilles dépassements en limitant au maximum les autorisations d'absence. **El Hachemi S.**

## SKIKDA

# Les 42 cellules demandent le retrait de confiance au bureau de la kasma FLN

Les 42 secrétaires généraux des cellules demandent le retrait de confiance à la composante de la kasma du FLN de Skikda. C'est ce qui ressort du communiqué dont a été destinataire la presse locale jeudi dernier. Une position motivée par le refus de la kasma de tenir l'assemblée générale ordinaire pour le renouvellement du bureau et l'installation des cellules. Dans le souci de conforter leur argument, les militants contestataires se réfèrent à l'instruction du secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, exigeant le lancement dans les délais requis des préparatifs y afférents. Selon les propos d'une militante, l'instruction n°3 datée du 9 avril 2008 n'aurait pas été prise en considération par la partie adverse, «l'actuelle composante de la kasma fait tout son possible pour retarder cette échéance dans le souci de désigner les secrétaires généraux des cellules, une pratique contraire à la réglementation. Alors qu'en réalité, c'est la tenue semestrielle de l'AGO qui donne une assise réglementaire, le renouvellement du bureau de la kasma et l'installation des cellules la constituant». Notre source affirme aussi qu'en dépit des maintes correspondances adressées par les représentants des cellules au bureau de la kasma, cette dernière n'obtempère pas. Aussi, la date retenue pour la tenue de l'AGO fut le jeudi 22 mai, date devenue journée de contestation. Le bureau de la kasma défend sa position en rédigeant un autre communiqué dans lequel il est avancé un motif d'ordre... infrastructurel, «nous mettons à la connaissance des frères militants que, dans l'attente du lancement des travaux de réparation et de réhabilitation du siège du parti, plus particulièrement la salle des réunions et les autres bureaux devenus l'abri des rats et dégageant des odeurs nauséabondes, nous avons jugé utile de reporter la tenue de l'AGO. Aussi, dans un souci de prévenir le risque d'affaissement des balcons mettant en danger la vie des militants, la priorité fut de procéder à la fermeture de la salle des réunions», lit-on dans la missive. «C'est aberrant ! C'est un argument qui ne tient pas la route, l'abri de l'AGO n'est pas la salle des réunions du siège de la kasma mais la salle Aïssat-Idir», rétorque la représentante d'une cellule contestataire. Un appel est également lancé par le bureau de la kasma aux militants de se rassembler autour d'un objectif commun, celui de garantir la stabilité acquise suite aux résultats encourageants réalisés sur les plans national et local, après que l'échec eut été le compagnon du parti des années durant.

**Zaïd Zoheir**

## SIDI-BEL-ABBÈS

# 1 490 kg de cuivre interceptés dans un véhicule

La section de recherche de la gendarmerie de Sidi-Bel-Abbès a intercepté dernièrement, un véhicule transportant 1 490 kg de cuivre sur la route reliant Sidi-Bel-Abbès à la wilaya de Tlemcen, d'où l'ouverture d'une enquête le 11 mai dernier qui a abouti à l'arrestation de quatre personnes. Le cuivre intercepté provient de multiples vols commis au préjudice de la Sonelgaz, des P et T et des particuliers. Le cuivre en question était acheminé vers la wilaya de Tlemcen où une personne devait s'occuper de son écoulement. Les quatre mis en cause ont été déférés devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès qui a placé deux d'entre eux sous mandat de dépôt alors que les deux autres ont bénéficié d'une citation directe.

**A. M.**

## OUM-EL-BOUAGHI

# Faute de foncier public, les autorités sollicitent la contribution des propriétaires terriens

La ville de Aïn-Fakroun, connue pour son commerce d'importation notamment d'articles vestimentaires et d'ameublement, connaît ces dernières années une expansion urbaine vertigineuse. Le tissu urbain public étant saturé, les autorités de la wilaya n'ont pas trouvé d'autre solution que de solliciter les propriétaires limitrophes pour faire des lotissements proposés à la vente et répondant aux paramètres architecturaux. Ces mesures viennent à point nommé pour mettre fin aux poussées d'habitations anarchiques et de formes hétéroclites. Ces propriétaires, une fois convertis en promoteurs, verront leurs lotissements dotés de réseaux d'assainissement, d'eau potable et autres commodités. **Moussa Chtatha**